

Finances publiques : objectif de moyen terme

Par **Mathildette**, le **23/02/2017** à **18:11**

Bonjour,

Alors voilà, en finances publiques, il y a un point que je n'ai absolument pas compris. C'est à propos de l'objectif de moyen terme. Il doit être inférieur ou égal à 3 % du PIB. Il y a une distinction entre le déficit public conjoncturel (qui lui doit être inférieur ou égal à 2,5 % du PIB) et le déficit public structurel (qui doit être inférieur ou égal à 0,5 % du PIB).

Mais ce que je ne comprends pas, c'est lorsqu'on étudie la loi de programmation des finances publiques du 29 décembre 2014, et plus précisément le tableau présent à l'article 2 (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029988689&categorieLien=id>). Il me semble que le solde structurel correspond au déficit public structurel. Mais pourquoi les valeurs sont-elles négatives ?

Merci pour vos futures réponses

Par **Mathildette**, le **27/02/2017** à **15:39**

Bonjour,

Je ne comprends pas non plus pourquoi le déficit public global est une valeur négative. Si quelqu'un peut m'expliquer ça aussi, merci.

Merci